



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 08/10/2021

Votre réf. : **M156/2021**
Réf. KCML : **BXL22806**
Réf NOVA : **04/XFD/1775736**

BRUXELLES. Square Marguerite, 10.
(= ZP du square Marguerite)
PERMIS D'URBANISME : Changer la destination de logement en cabinet dentaire, et modifier les châssis en façade avant (mise en conformité).
Demande de la Ville du 15/09/2021.

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 29/09/2021, n'a pas formulé de remarques sur le dossier concerné.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : olivier.picard@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be
hlelievre@urban.brussels ; svalcke@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels
; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels